

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°321 DU JEUDI 28 MARS 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

RESTRICTION DES MÉDIAS EN GUINÉE

500 emplois perdus, Reporters Sans Frontières leur apporte son soutien

P.3



Édito à vue d'Aigle

Le Gouvernement BAH Oury au camp de Kalako

Au lendemain de la formation de la première équipe gouvernementale de l'ère CNRD, à sa tête Mohamed Béavogui, tous les ministres, ainsi que les secrétaires généraux et les chefs de cabinet des départements ministériels se sont rendus, à tour de rôle, au camp des Forces spéciales dans la préfecture de Forécariah pour une immersion et la définition des objectifs visés dans l'exercice de leurs fonctions respectives... P.2

RETRAITE DU GOUVERNEMENT BAH OURY P.4



Ce qu'en pense Marc Yombouno du RPG Arc-en-ciel

DÉLESTAGE DU COURANT ÉLECTRIQUE P.5



Dr. Mohamed Lamine Kourouma, spécialiste du domaine, fait des propositions pour pallier le problème

RENCONTRE ENTRE LE PM ET LES POLITIQUES P.7



"On ne peut pas laisser Cellou et Sidya en dehors de la Guinée" (Cellou Baldé)

CALENDRIER ÉLECTORAL P.6

Les raisons d'un éventuel glissement

ALPHA BAYO DE LA MAOG, APRÈS SA LIBÉRATION P.7

«C'est un ouf de soulagement»

DISPARITION DU PRÉSIDENT SÉKOU TOURÉ 40 ans après... P.7



Édito à vue d'aigle



Le Gouvernement BAH Oury au camp de Kalako

Au lendemain de la formation de la première équipe gouvernementale de l'ère CNRD, à sa tête Mohamed Béavogui, tous les ministres, ainsi que les secrétaires généraux et les chefs de cabinet des départements ministériels se sont rendus, à tour de rôle, au camp des Forces spéciales dans la préfecture de Forécariah pour une immersion et la définition des objectifs visés dans l'exercice de leurs fonctions respectives. L'histoire vient de se répéter quelques semaines après la dissolution du Gouvernement Goumou.

Le vendredi 22 mars, après leur installation dans leurs fonctions, au cours des cérémonies présidées par le ministre secrétaire général du Gouvernement, Benoît Kamano, les 29 ministres du Gouvernement Bah Oury sont allés au palais Mohammed V pour prêter serment devant le président Mamadi Doumbouya et des membres du CNRD. Le lendemain, ils ont tous mis le cap sur Kalako (préfecture de Forécariah) pour une retraite à la base du Groupement des Forces spéciales, une unité d'élite de l'armée guinéenne, où ils ont eu à suivre un briefing par rapport à la conduite des actions gouvernementales dans l'intérêt de la population. Pour beaucoup d'observateurs, si un camp militaire a été choisi pour cette immersion, c'est certainement une façon de mettre un accent particulier sur la discipline, la cohésion et le respect de la hiérarchie au sein de cette nouvelle équipe gouvernementale pour relever les immenses défis du moment et mener à bon port le navire de la transition. Les Guinéens attendent d'eux des solutions aux problèmes de tous ordres auxquels ils sont durement confrontés ces derniers temps: coupures de courant, manque d'eau, cherté des denrées alimentaires de grande consommation, chômage des jeunes, corruption, insécurité. Et la plus grande attente reste bien évidemment l'organisation des élections libres et transparentes pour remettre le pouvoir aux civils.

Kèfina Diakité

CALENDRIER ÉLECTORAL Les raisons d'un éventuel glissement

Le Premier ministre guinéen, Amadou Oury Bah connu sous le nom de Bah Oury a rencontré en début de cette semaine des acteurs politiques membres de l'ANAD et du FNDC politique. Une rencontre au cours de laquelle il a essayé de justifier l'éventualité d'un glissement du calendrier électoral.



De l'avis de bon nombre d'observateurs de la scène politique guinéenne, l'on s'achemine vers un éventuel glissement du calendrier électoral au pays du général Mamadi Doumbouya. Le retour effectif à d'ordre constitutionnel était initialement annoncé pour fin 2024. Mais au regard de la situation qui prévaut aujourd'hui, l'on peut affirmer sans aucun risque d'être démenti que les différentes prévues à cet effet (communales, législatives, présidentielles) ne seront pas organisées cette année. Une conclusion à laquelle le nouveau locataire du palais de la Colombe serait déjà arrivé. Car, en croire le FNDC politique dirigé par Sidya Touré, le PM Bah Oury aurait mentionné qu'en raison des contraintes liées au chronogramme, seul le référendum devrait être organisé en 2024 et que le retour à l'ordre constitutionnel quant à lui, ne sera effectif qu'en 2025. Si l'on s'en tient au chronogramme consolidé de la

transition signé entre les autorités guinéennes et la Cedeao, le retour à l'ordre constitutionnel devrait avoir lieu en début 2025. Force est de constater que depuis sa signature, la mise en œuvre du document a connu peu d'avancées, aux yeux de moult observateurs nationaux et internationaux. Les autorités de la transition demandent une enveloppe de 600 millions de dollars dont la mobilisation chez les partenaires est loin de connaître un franc succès. À part ces contraintes financières, il y a aussi le Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil (RAVEC) à partir duquel le fichier électoral sera extrait. Un recensement qui, on le sait, se fait toujours attendre.

Kèfina Diakité

Lire L'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu



RESTRICTION DES MÉDIAS EN GUINÉE

500 emplois perdus, Reporters Sans Frontières leur apporte son soutien

Une délégation de Reporters Sans Frontières de l'Afrique subsaharienne a séjourné à Conakry la semaine dernière. Ces confrères sont venus constater les dommages causés par la restriction dont sont victimes Espace, Djoma, Evasion et FIM. Après avoir visité les sièges respectifs de ces médias, les membres de RSF sur initiative de l'Alliance des Médias pour les Droits Humains en Guinée (AMDH) a organisé une conférence de presse pour exprimer son soutien à ces médias privés.

Depuis novembre 2023, des médias guinéens traversent un moment difficile suite au brouillage de leurs antennes et le retrait de leurs chaînes sur les bouquets de Canal plus et Startimes. Le Syndicat des Professionnels de la Presse de Guinée qui s'est opposé à la démarche, a même payé les frais avec l'emprisonnement de son secrétaire général. Le SPPG pense que de nos jours, plusieurs emplois sont en danger dans les médias.

«Nous avons mené des démarches vers les autorités. En tant que syndicat on a été reçu par l'ancien ministre du Travail et de la Fonction publique Monsieur Julien Yombouno parce que lorsque des emplois sont menacés c'est lui qui doit remonter l'information au plus haut niveau. On lui avait dit que ce qu'ils sont en train de faire aux médias si cela continue beaucoup de journalistes vont perdre leur emploi. Nous, on avait estimé une centaine mais aujourd'hui, l'histoire nous a donné raison parce que c'est allé au-delà. On se retrouve avec plus de cinq cent (500) emplois perdus. Lorsque les médias n'arrivent pas à travailler, des partenaires et annonceurs ne viendront pas et il n'y aura pas de ressources. Il avait promis



de faire un travail mais malheureusement après enquête on s'est rendu compte que le problème était plus fort que lui. On avait aussi écrit à l'ancien ministre de la Justice, des Droits de l'Homme en mettant un accent particulier sur le volet Droits de l'Homme mais à ce niveau il n'y a pas eu de retour ni par écrit ou par rencontre. C'est à l'issue de tout ça on s'est dit que nous allons organiser des manifestations pour attirer l'attention de celui-là qui doit recevoir le message. Quand nous avons organisé les manifestations, ils nous ont arrêté. On se demande qu'est-ce qu'on doit faire maintenant pour faire valoir nos droits ? », s'est interrogé Sékou Jamal Pendessa.

Espace, Djoma, Evasion et FIM sont les principaux médias touchés par cette restriction. Dans ces entreprises de presse, certaines ont réduit considérablement leur personnel et d'autres ont fermé leurs locaux pour incapacité à entretenir financièrement leurs personnels.

«La situation que nous vivons aujourd'hui est inédite et extrêmement grave pour nos entreprises. On est dans un contexte de destruction des emplois. Il faut savoir que ce qui est fait aujourd'hui n'est pas dans une situation directe de fermeture des médias mais dans une démarche d'autodestruction. Si Djoma, Espace, Evasion et FIM étaient une menace pour le peuple de Guinée, ce n'est pas sur Canal où ils représentent une menace, ils auraient dû être fermés mais pourquoi c'est sur Canal on coupe ? La démarche est simple parce que tous les décideurs, les annonceurs regardent Canal. Donc de ce fait, psychologiquement quand on ne regarde pas une chaîne, on a l'impression que personne ne la regarde. L'idée étant de créer dans nos entreprises une crise financière, nous empêcher

de payer nos employés, quand on sait qu'aujourd'hui qu'on n'a pas d'électricité toute la journée, vous êtes obligés de fonctionner au groupe électrogène. Malgré le fait que nous Co-utilisons notre fréquence, l'ARPT a quand même envoyé une facture pour payer la redevance relative à cette location de fréquence. Il faut savoir que tous les ans, Djoma paie à peu près deux cent dix-millions à l'ARPT c'est à peu près vingt-millions tous les mois en ratio pour pouvoir exercer notre métier », a exprimé Khalil Oularé.

Le représentant de FIM FM a rappelé à la délégation de Reporters Sans Frontières que leur média est fermé depuis novembre 2023 à cause de ces restrictions. La direction générale du groupe FIM a fermé ses locaux et renvoyé tout son personnel en chômage technique jusqu'à nouvel ordre.

Ces propos dépassent l'entendement de Reporters Sans Frontières de l'Afrique subsaharienne. Le chef de la délégation s'est indigné contre ce musèlement de la presse qu'il a qualifié d'atteinte à la liberté d'expression et du droit à l'information des citoyens.

«Je suis particulièrement triste parce que je suis dans un pays, le seul pays au monde où des médias qui sont au service utile de la population dont les antennes sont brouillées, des images retirées sur des bouquets. Conséquence: leurs informations ne sont pas accessibles. Cela est anachronique dans ce monde actuel. Il faudrait de plus en plus dans nos pays comme ici en Guinée, que les dirigeants puissent accepter des voix dissonantes, de la contraction et des voix plurielles. L'impression que nous avons, c'est que nous sommes en face des questions techniques qui empêchent des pourvoyeurs d'emplois de travailler. Cinq cent emplois c'est trop. C'est trop en sachant qu'un emploi à au moins cinq à sept personnes sous son toit, c'est priver des familles entières d'évoluer, et ce n'est ce que les citoyens demandent aux autorités.

Nous avons fait quatre jours à Conakry et nous avons rencontré les médias impactés par cette mesure en allant à leurs sièges », a condamné Sadibou Marong.

RSF a exprimé son soutien à la corporation et dit être disposé à accompagner pour la libération de ces médias.

«Nous leur réitérons notre soutien, le soutien de RSF et de l'ensemble de ses sections dans le monde. Nous sommes plus que jamais avec vous dans ce moment extrêmement difficile. S'il y a des stratégies de négociations pour aller vers le droit, nous sommes prêts à travailler avec les organisations », a-t-il rassuré.

Samuel Demba. D

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

INTERVIEW

RETRAITE DU GOUVERNEMENT BAH OURY

Ce qu'en pense Marc Yombouno du RPG Arc-en-ciel

Le RPG Arc-en-ciel continue de tenir ses assemblées générales malgré la faible affluence de ses militants à cause du Ramadan. Le samedi 23 mars 2024, lors de sa réunion hebdomadaire, les responsables du parti ont fait leur lecture de l'actualité nationale. Marc Yombouno, ancien ministre du Commerce, a livré dans ce sens, une interview à votre hebdomadaire.

L Aigleinfos : Le RPG Arc-en-ciel est l'une des rares formations politiques qui tient ses assemblées générales en ce moment de pénitence. Pourquoi vous n'avez pas marqué une pause comme la plupart des grands partis politiques ?

Marc Yombouno : C'est le sens élevé de la résilience qui existe toujours au RPG Arc-en-ciel. Nous avons été éprouvés par un coup d'Etat sanglant, nous avons été éprouvés par l'emprisonnement de nos camarades, nous avons été éprouvés par l'exil de notre président, et pour démontrer que le RPG est un grand parti, nous avons commencé les assemblées depuis décembre 2021 et nous avons dit comme engagement que chaque samedi à moins qu'il y ait une fête ou une déclaration au niveau national pour surseoir à toutes activités. Même s'il y a deux personnes nous allons tenir notre assemblée. C'est pourquoi nous continuons dans ce sens-là. C'est pour nous pédagogique, et c'est pour maintenir ce fil de communication militant. Vous savez, on dit souvent le manque de communication crée la confusion. Il faudrait qu'à chaque période tout le monde soit informé et la même information. C'est cette force qui nous anime à tenir les



assemblées même au mois de carême et Ramadan.

L'Aigleinfos : Que pensez-vous de la retraite des membres du gouvernement de Bah Oury à Forécariah ?

Marc Yombouno : Personnellement je n'ai rien à dire parce que je n'ai pas vu de résultats par rapport au gouvernement précédent. Sinon on n'aurait pas eu aussi une dissolution aussi fracassante si on avait eu à présenter comme résultats à la retraite militaire. Si ceux-ci partent aussi, prions Dieu pour qu'ils nous tirent des leçons pour recadrer les dix points

pour le retour à l'ordre constitutionnel.

L'Aigleinfos : Lors de l'audience dernière de vos camarades, l'Agent judiciaire de l'Etat a rapporté à la barre que Oyé Guilavogui a quitté la Tunisie où il était en convalescence pour rejoindre Alpha Condé en Turquie. Mais finalement cette information a été démentie par le mis en cause. Avez-vous été surpris de cela ?

Marc Yombouno : Nous, on n'a pas été surpris. Le mensonge a commencé

depuis longtemps sur le RPG, on n'a cherché qu'à avoir la réalité des faits en appelant le Professeur Alpha Condé lui-même pour avoir la vraie information, et il tombait des nuits. Mais cet avocat est tombé trop bas ; dire qu'ils sont informés alors qu'ils ont des ambassadeurs là-bas qui auraient pu divulguer cette information et que personne n'a constaté, c'est grave. Vous voyez maintenant qu'on crée des problèmes entre l'autorité et le RPG.

L'Aigleinfos : On parle peu de Dr Kassory et la plupart de vos collègues ces derniers temps. Comment se portent-ils ?

Marc Yombouno : C'est difficile, nous partons maintenant vers la troisième année de leur incarcération et il y en a qui ont passé leur deuxième Ramadan mais ils ont le moral des politiques. Ils savent que rien ne leur est reproché et c'est ce qui fait leur force.

L'Aigleinfos : Le Gouvernement Bah Oury est nommé, ses ministres ont pris fonction après avoir prêté serment certes, mais ils n'ont pas fait la déclaration de leurs biens. Chose qui était de rigueur au temps d'Alpha Condé. Comment vous observez tout cela ?

Marc Yombouno : Depuis 2016, le professeur Alpha

Condé a imposé cette culture à ses ministres, le ministre Komara est là, personnellement j'ai déclaré mes biens en 2016 en quittant en 2018 j'ai aussi déclaré sur instruction du président. Les preuves sont à l'ancienne cour constitutionnelle. Mais aujourd'hui on fait croire aux gens que Alpha n'avait pas cultivé cette pratique. Mais sous le CNRD lorsqu'une ministre de la Justice avait demandé à ses collègues de déclarer leurs biens, est-ce qu'elle est restée ? On l'a enlevée. Nous sommes avec le troisième Premier ministre mais jusque-là, les hautes personnalités civiles et militaires, quelqu'un a déclaré ses biens ? La cour suprême qui joue le rôle administratif de la cour constitutionnel, est-ce qu'elle a demandé à ces responsables selon la loi de déclarer leurs biens ? Alors comment on peut dire que les ministres et hauts cadres du professeur Alpha Condé étaient des corrompus ? Aujourd'hui, une semaine après l'arrivée de la nouvelle équipe, personne n'a déclaré ses biens. Comment on peut porter confiance en cette démarche qui n'a pas d'assurance ? Je me demande pourquoi cette bonne pratique n'est plus de rigueur et on prône la refondation

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

JUSTICE

Le cri du coeur de Damaro pour sa mise en liberté provisoire

Le 25 mars 2025 par devant la chambre du jugement de la Crief, dans sa nouvelle composition, Amadou Damara Camara, ancien président de l'assemblée nationale sous le régime Alpha Condé a renouvelé sa demande de mise en liberté provisoire. Il est allé jusqu'à supplier le procureur spécial, Aly Touré de ne pas s'opposer à ladite demande.

«Monsieur le président, dans exactement 15 jours j'aurai 72 ans, MashAllah. Trois semaines plus tard j'aurai 2

ans de prison. Depuis 15 mois, je suis malade et hospitalisé. Ce petit appareil là, je suis obligé de le mettre sur mon pied au moins chaque trois heures pour ne pas prendre le risque de me blesser parce que je ne sens plus rien. J'avoue que ça allait mieux depuis décembre 2022, mais depuis deux semaines ça a repris de manière inquiétante. Les médecins me disent, que si je continue de me stresser, cette neuropathie périphérique, je risque de perdre mes orteils ou mieux. Je peux des fois

marcher .Là où je suis, vous pouvez me planter sans risque un couteau, je ne sentirais rien. Si ça continue ça va se gangrener. L'intérieur même est devenu noir. Ensuite on me dit ne te stresse pas, ne te stresse pas, sinon vous avez un risque d'AVC. Mais je suis hospitalisé à la traumatologie, là où on envoie les grands accidentés. Chaque fois, il y a des décès et même en pleine nuit. Quand je me réveille, je ne peux plus me rendormir...J'ai fait 5 fois la demande et 5 fois on m'a

accordé la liberté provisoire. Je crois que monsieur le président, je me suis soumis à cette justice avec bonne foi depuis juillet on est sur ce procès me concernant, je voudrais solliciter très humblement sachant qu'aucun de vous ne voudrait me voir mutilé apparemment on est loin encore de la fin du procès, qu'il plaise à la cour d'accepter de m'accorder une liberté provisoire sous contrôle judiciaire pour que ce changement de milieu me mette hors risque de perdre

mon pied...Je crois que je ne représente pas une menace ni pour la société ni pour l'Etat (...)je supplie humainement le procureur de ne pas s'opposer à ça».

A noter qu'il est poursuivi par la Crief dans le dossier de détournement présumé de 15 milliards de francs guinéens destinés à la construction du nouveau siège de l'Assemblée nationale.

Mamadou Oury



DÉLESTAGE DU COURANT ÉLECTRIQUE

Dr Mohamed Lamine Kourouma, spécialiste du domaine, fait des propositions pour pallier le problème

La desserte du courant électrique en Guinée dévient de plus en plus compliqué dans le quotidien des citoyens. Pourtant, la Guinée considérée comme château d'eau d'Afrique de l'Ouest devrait exporter son énergie dans la sous-région. Que faut-il pour une sortie de crise ? Dr Mohamed Lamine Kourouma a des approches à ce sujet. Il est enseignant-chercheur à l'université Gamal Abdel Nasser de Conakry et diplômé de l'Université Internationale Professionnelle de Paris.

L' Aigleinfos : Conakry et certaines villes du pays sont confrontés à des problèmes de délestage de courant électrique depuis un certain temps. Qu'en pensez-vous ?

Dr Mohamed Lamine Kourouma : Je ne suis pas étonné parce que la planification n'a pas marché alors que le régime d'Alpha Condé avait trouvé 2000 Mégawatts et aujourd'hui nous nous 1350MW. Pour alimenter une ville, il y a trois segments qu'il faut respecter : la production, le transport et la commercialisation. Ces segments doivent aller ensemble pour une meilleure qualité de production de l'énergie électrique.

L' Aigleinfos : Que répondez-vous à ceux qui vantent la Guinée comme château de l'Afrique de l'Ouest alors que le pays peine à satisfaire sa population en courant électrique ?

Dr Mohamed Lamine Kourouma : Quand vous prenez le fleuve Konkouré qui prend sa source à Mamou et qui déverse dans l'océan Atlantique à Boffa, on a Kaléta, Souapiti et Garafili. Franchement ce sont des barrages qui donnent suffisamment de l'énergie mais le problème n'est pas lié au transport de l'énergie plutôt à la distribution et la commercialisation.

L' Aigleinfos : Malgré la construction de ces barrages hydroélectriques, la fourniture en électricité en Guinée reste un défi. Quelles propositions



avez-vous à faire ?

Dr Mohamed Lamine Kourouma : Techniquement, l'idée n'est pas seulement de construire des barrages hydroélectriques. Il faut construire des lignes de transport et de distribution. Aujourd'hui nous n'avons que six poches sources dans tout Conakry, on a oublié dans la planification qu'on devrait construire des poches sources à Dixinn, Matam, Kouria, Manférinya, Kagbélen, Boffa. Nous avons laissé quelque chose très importante qui est notre réseau de distribution qui est à 20 KVT or nous devons être 45 KVT pour que le courant soit acheminé sans aucune difficulté.

L' Aigleinfos : Les autorités envisagent de ramener le bateau turc pour résoudre le problème de courant dans le grand Conakry alors que nous disposons des centrales thermiques. Quel est votre avis par rapport à cette politique ?

Dr Mohamed Lamine

Kourouma : Mon avis pour l'envoi du bateau turc est favorable. Pourquoi le bateau turc ? Ça va nous aider à apaiser le transit du courant électrique vers les communes de Matam et Dixinn. Une source très proche du consommateur... Cette solution n'est pas seulement propre qu'à la Guinée parce que tout dernièrement la Côte d'Ivoire a utilisé la même méthode pour résoudre ses déficits énergétiques comme le Sénégal. Cela veut dire que la solution urgente c'est ce bateau turc.

L' Aigleinfos : On dit souvent que s'il y avait une bonne politique, la Guinée pouvait fournir du courant dans la sous-région. Vous y croyez ?

Dr Mohamed Lamine Kourouma : Fermement. C'est ce qui nous amène le problème d'interconnexion. Nous sommes dans le statut exportateur d'énergie. Il y a une partie de notre énergie qui est emmenée vers la Guinée Bissau, il y a l'échange entre la Guinée

et la Côte d'Ivoire du côté sud qui est N'Zérékoré, et les 6000MW il n'y a que 17% qui sont exploités et si vous prenez en photovoltaïque, c'est 0% des 23000 photovoltaïque qui est exploité.

L' Aigleinfos : Si vous étiez ministre de l'Energie, que feriez-vous pour pallier le problème de courant en Guinée ?

Dr Mohamed Lamine Kourouma : Mon travail sera la diversification des sources d'énergie en Guinée. Ça veut dire avoir l'énergie mixte différente de l'hydroélectrique à travers le pays parce que pour une souveraineté énergétique, il faut diversifier les sources d'énergie.

L' Aigleinfos : Donc pour vous, l'ancien Directeur Général de l'EDG a manqué de vision, ce qui lui a valu le limogeage ?

Dr Mohamed Lamine Kourouma : C'était une meilleure décision. EDG coûte cher à l'Etat avec une subvention de plus de 5000 000 000 (cinq mille milliards gnf). Je vous donne un exemple de la mauvaise gestion de cette entreprise. Il y a eu plus de 3000 Giga watt-heures produits et facturés 1200 ça veut dire nous sommes autour de 64% de perte. Or une entreprise à 17% de perte technique et économique est une entreprise en faillite. Je ne pense pas que l'ancien DG de l'EDG avait une bonne vision. Quand vous prenez un transformateur dont la durée de vie est de quarante ans, en Guinée on installe un transformateur aujourd'hui, le lendemain il est hors service. Si vous prenez la maintenance, je ne pense pas qu'à l'EDG qu'il existe une maintenance préventive.

L' Aigleinfos : Merci à vous Dr Dr Mohamed Lamine Kourouma, spécialiste des questions en énergie !

Dr Mohamed Lamine Kourouma : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba.D

Lire L' Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

RENCONTRE ENTRE LE PM ET LES POLITIQUES

«On ne peut pas laisser Cellou et Sidya en dehors de la Guinée» (Cellou Baldé)

Sur invitation de la Primature, des acteurs politiques ont pris par lundi 25 mars 2024, à une rencontre d'échange avec le Premier ministre pour discuter réellement d'un éventuel cadre de dialogue inclusif. A l'exception du RPG, les autres coalitions politiques comme l'ANAD, le FNDC Politique, se sont fait représenter à cette réunion de prise de contact qui s'est tenue à huis-clos. Les échanges ont tourné autour de la relance du cadre de dialogue, le respect du chronogramme de la transition. Cette main tendue du chef du gouvernement est d'amener tous les acteurs à privilégier l'intérêt national.



L'Union des Forces Démocratiques de Guinée s'est fait représenter à cette rencontre par Cellou Baldé. Au sortir de la rencontre, l'ancien député dont le parti est hostile à toute initiative de cette transition a exprimé leur préoccupation.

«Il y a 48 heures, nous avons reçu un courrier du Premier ministre qui invitait l'ANAD en plus d'autres coalitions à prendre part à une rencontre de prise de contact avec lui. D'entrée de jeu, il a lui même

rappelé que c'est une rencontre de prise de contact, nous l'avons écouté conformément à son discours de prise de fonction, il avait affirmé vouloir composer avec toute la classe politique et les coalitions politiques, essayer de relancer le processus politique dans un cadre d'inclusivité. Comme vous savez depuis beaucoup de temps nous ne sommes pas autour de la table, parce que nous avions estimé que ce n'était ni le cadre ni le contenu n'étaient appropriés, nous

sommes habitués aux dialogues politiques depuis 2010 et cette fois-ci nous avons jugé opportun de venir saisir la main tenue du PM en attendant de savoir quelle orientation cela prendra. Aujourd'hui c'est une réunion de prise de contact, nous avons par devers nous nos mémorandums et revendications que nous n'avons pas étalés aujourd'hui», a déclaré Cellou Baldé.

Selon le responsable des fédérations de l'intérieur du pays, la démarche entreprise par Bah Oury est à saluer. Cependant, le représentant de l'UFDG à cette prise de contact estime qu'un véritable cadre de dialogue ne peut être possible en Guinée sans la présence des leaders de l'UFDG et de l'UFR.

«Nous avons juste attiré son attention qu'il (Bah Oury) est le troisième Premier ministre de la transition en l'espace de deux ans. Nous lui avons dit que le pays va très mal, nous lui avons également dit lorsque nous entendons qu'il faut d'abord travailler sur des questions économiques, sociales enfin sur les questions politiques, moi en tant qu'acteur politique, j'ai rappelé que les crises sociales et

économiques sont nées de la crise politique. Parce que s'il y avait une réelle volonté de travailler avec diligence pour un retour à l'ordre constitutionnel nous n'allions pas connaître tous les soubresauts socio-économiques que nous connaissons aujourd'hui. Et donc nous lui avons dit qu'il faut très rapidement relancer les réunions sectorielles, que l'inclusion soit au rendez-vous. Aujourd'hui nous avons nos leaders en dehors du territoire national, il faut s'inspirer de ce que les autres ont réussi ailleurs comme le Tchad. Quand nous voulons construire la nation on ne peut pas laisser Cellou et Sidya en dehors de la Guinée. Ça c'est des préalables que nous avons et de l'autre côté, nous avons également réclamé qu'on ait un véritable dialogue autour duquel nous allons discuter de cet agenda dynamique « a-t-il ajouté.

Après échange, Bah Oury a renvoyé ces politiques à leur département de tutelle, le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation. Dans les prochains jours, le MATD va ouvrir un cadre d'échange avec ces acteurs pour rediscuter des points inscrits dans le chronogramme pour le retour

à l'ordre constitutionnel.

«Pour nous c'est dans un cadre formel que l'article 77 de la charte va être rediscuté ainsi que de son financement, les activités qui doivent être menées et dans quel délai pour que nous puissions sortir de cette transition. Nous attendons donc avec beaucoup d'impatience ces réunions sectorielles pour savoir quelle est l'orientation que cela est en train de prendre. Nous lui avons aussi apporter quelques conseils qu'il est le 3e chef du gouvernement, il connaît bien la classe politique, il peut bien capitaliser les erreurs du passé pour se tirer d'affaire.

Le Premier ministre a annoncé que dans les prochaines semaines les réunions sectorielles auront lieu pour que nous puissions discuter des vraies questions de la transition. Nous le prenons au mot, la question est-ce que le Premier ministre aura la main libre. Demain nous édifiera»; a-t-il conclu.

Les grands absents de cette rencontre étaient le RPG Arc-en-ciel et la Convergence des Acteurs Sociopolitiques Engagés dans le Cadre de Dialogue Inclusif Inter-guinéen.

Samuel Demba. D

CALENDRIER ÉLECTORAL

Les raisons d'un éventuel glissement

Le Premier ministre guinéen, Amadou Oury Bah connu sous le nom de Bah Oury a rencontré en début de cette semaine des acteurs politiques membres de l'ANAD et du FNDC politique. Une rencontre au cours de laquelle il a essayé de justifier l'éventualité d'un glissement du calendrier électoral.

De l'avis de bon nombre d'observateurs de la scène politique guinéenne, l'on s'achemine vers un éventuel glissement du calendrier électoral au pays du général Mamadi Doumbouya. Le retour effectif à l'ordre constitutionnel était initialement annoncé pour fin 2024. Mais au regard de

la situation qui prévaut aujourd'hui, l'on peut affirmer sans aucun risque d'être démenti que les différentes prévues à cet effet (communales, législatives, présidentielles) ne seront pas organisées cette année. Une conclusion à laquelle le nouveau locataire du palais de la Colombe serait déjà arrivé. Car, en croire le FNDC

politique dirigé par Sidya Touré, le PM Bah Oury aurait mentionné qu'en raison des contraintes liées au chronogramme, seul le référendum devrait être organisé en 2024 et que le retour à l'ordre constitutionnel quant à lui, ne sera effectif qu'en 2025. Si l'on s'en au chronogramme consolidé de la transition signé entre

les autorités guinéennes et la Cedeao, le retour à l'ordre constitutionnel devrait avoir lieu en début 2025. Force est de constater que depuis sa signature, la mise en œuvre du document a connu peu d'avancées, aux yeux de moult observateurs nationaux et internationaux. Les autorités de la transition

demandent une enveloppe de 600 millions de dollars dont la mobilisation chez les partenaires est loin de connaître un franc succès. À part ces contraintes financières, il y a aussi le Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil (RAVEC) à partir duquel le fichier électoral sera extrait. Un recensement qui, on le sait, se fait toujours attendre.

Kèfina Diakité

ALPHA BAYO DE LA MAOG, APRÈS SA LIBÉRATION **C'est un ouf de soulagement »**

Le Coordinateur national de la Maison des Associations et ONG de Guinée a recouvré sa liberté le samedi 23 mars après avoir passé 24H dans les mains des éléments du Groupement des Forces Spéciales. L'activiste de la société civile Alpha Bayo ignore jusque-là, les raisons pour lesquelles il a été privé de sa liberté.



L'arrestation de Alpha Bayo, coordinateur national de la MAOG a occupé la Une des médias et réseaux sociaux en début de week-end dernier. Ses collègues membres de la

Convergence des Acteurs Sociopolitiques Engagés dans le Cadre du Dialogue Inclusif Inter-guinée ont dénoncé cet acte à la minute où l'information a été divulguée.

Deux thèses revenaient le plus souvent sur les lèvres de ses collègues. D'aucuns parlent de la récente sortie de la Convergence des acteurs sociopolitiques membres du cadre de dialogue qui avaient

exprimé leur indignation face à la sortie de Bah Oury, l'actuel Premier ministre le 12 mars dernier sur RFI par rapport à un éventuel glissement du chronogramme de la transition puisque c'est qui avait lu leur déclaration. D'autres disent que cette arrestation était en lien avec une médiation que ce dernier a voulu faire entre des chemineaux et des éléments des forces spéciales.

Le samedi 23 mars, après sa libération, le concerné n'a pas voulu s'exprimer largement sur ce sujet. Alpha Bayo est resté prudent sur les motifs de son arrestation.

«J'ai été arrêté par les éléments du groupement des forces spéciales vendredi aux environs de 11H, et j'ai fait juste 24H avec eux dans leur base au QG à côté du palais du peuple. En réalité je n'ai pas

été violenté, ni agressé mais j'ai été humainement traité. Je remercie tous les soutiens de tous les bords de cette mobilisation des médias, citoyens, des acteurs de la société civile, des politiques, la famille, tout le monde. Cela a contribué à ma libération. C'est un ouf de soulagement pour moi », a salué Bayo.

Mais il ne sait pas pourquoi il a été arrêté et détenu pendant un jour.

«Je ne sais pas absolument pas ce qu'on me reproche. Je ne veux vraiment pas faire plus de commentaires sur ça puisque moi en tant que tel je ne me reproche de rien mais j'ai été juste privé de ma liberté. De la manière qu'on m'a arrêté de la même manière qu'on m'a libéré », a livré l'activiste.

Samuel Demba. D

DISPARITION DU PRÉSIDENT SÉKOU TOURÉ

40 ans après...

26 mars 1984- 26 mars 2024, il y a 40 ans, jour pour jour, que le premier président de la Guinée indépendante, Ahmed Sékou Touré a rendu l'âme aux États-Unis d'Amérique. À l'occasion de ce 40ème anniversaire de sa disparition, le peuple de Guinée a tenu à lui rendre hommage aussi bien à Conakry qu'à Faranah, sa ville natale.

L'n présence des membres de la famille biologique, des membres du PDG-RDA, des membres du CNRD et de plusieurs ambassadeurs dont celui de l'Égypte, une lecture du Saint Coran dirigée par le premier imam de la mosquée Fayçal Elhadj Mamadou Saliou Camara a eu lieu à Conakry.

«Pour nous, c'est une journée très symbolique, nous avons profité pour rendre hommage au président Sékou Touré. Depuis le 26 mars 1984 il est décédé, et chaque année le PDG dans sa tradition organise des fidaws puisque l'homme à la fois était un homme universel, mais au-delà, c'était un musulman convaincu et pieux.

Avec les autorités en compagnie de la famille des

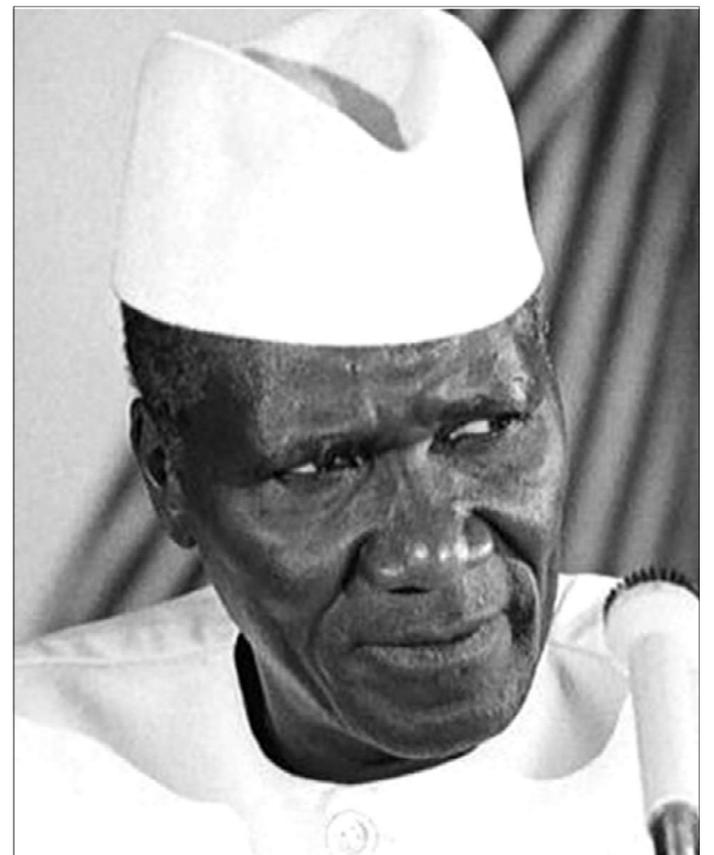
compagnons de l'indépendance, nous avons donc rendu hommage à l'homme pour son combat pour sa lutte mais aussi à tous ses compagnons», a déclaré le secrétaire général par intérim du PDG-RDA, Oyé Beavogui, qui dit être convaincu que la vision futuriste et panafricaniste de feu l'ex président Ahmed Sékou Touré est une partie intégrante de l'histoire guinéenne.

«Naturellement, nous continuons de nous inspirer de leur combat, de leur patriotisme pour que la Guinée puisse récupérer sa position dans le concert des nations[.] C'est dans l'ordre normal des choses qu'après une décennie qu'il soit le président qui a une telle attitude vis-à-vis de la mémoire du président Ahmed Sékou Touré et redevable vis-

à-vis de cette réhabilitation. Je pense que c'est un symbole fort pour le peuple de Guinée. Pour vous dire que quoiqu'il soit arrivé notre histoire contemporaine il y a aussi des gens qui marquent objectivement leur passage à la tête de l'État».

L'honneur est revenu à Madifing Diané ancien gouverneur de Labé, membre du PDG-RDA de faire passer le message de l'ex première dame Hadja Andrée Touré.

«Il n'y aura pas de développement sans la paix, il n'y aura jamais le développement sans l'unité nationale. Hadja Andrée Touré m'a demandé de vous rappeler que les Guinéens n'ont pas d'autre choix pour leur développement, pour leur prospérité que de rester unis. Nous avons cette lourde



responsabilité de vous remercier pour votre présence à cette cérémonie, 40 ans après la disparition d'un des fondateurs de cette république, premier président de la République.

Au nom donc de la famille, au

nom des compagnons, c'est ce message que j'ai été chargé de conter. Je prie Dieu que cela soit bien entendu». Il y a eu par la suite un recueillement sur la tombe du père de l'indépendance guinéenne.

Mamadou Oury

*Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

PRIMATURE

Pourquoi la Convergence des acteurs sociopolitiques n'a pas répondu à l'invitation du PM

Le Premier ministre guinéen, Amadou Oury Bah connu sous le nom de Bah Oury a appelé le lundi 25 mars la Convergence des acteurs sociopolitiques engagés dans le cadre de dialogue inclusif inter-guinéen à une prise de contact et d'échange en guise d'ouverture d'un nouveau cadre de dialogue. Une invitation à laquelle cette entité n'a pas répondu.



«Nous acteurs sociopolitiques engagés au sein de la Convergence des acteurs sociopolitiques impliqués dans le cadre de dialogue accusons réception de vos différents courriers relatifs à une «réunion de prise de contact et

d'échange qui s'inscrit dans le cadre de votre volonté d'établir des liens de meilleure collaboration avec les acteurs sociopolitiques»

Vu le décret D/2022/0427/PRG/CNRD/SGG du 19

septembre 2022 portant mise en place du cadre de dialogue inclusif; vu l'arrêté A/2022/2628/PM/CAB/SGG du 30 décembre 2022 portant désignation des facilitateurs nationaux de ce cadre de dialogue, portant nomination des trois

facilitatrices: Dr. Makalé Traoré, Mme Hadja Aïcha Bah et Mme Guilaou Joséphine Léno;

Vu le décret D/2022/0598/PRG/CNRD/SGG mettant en place le comité national permanent de suivi de la mise en œuvre des résolutions issues du dialogue.

La Convergence des acteurs sociopolitiques rappelle que la lettre adressée à ses structures manque de conformité avec les actes réglementaires visés ci-dessus. Prenant acte de vos récents propos tenus sur RFI sur le glissement du chronogramme de la transition, la convergence décline votre invitation tout en vous demandant de bien vouloir rectifier cette sortie qui reste contraire aux résolutions issues du cadre de dialogue.

Par ailleurs, nous vous invitons également à bien vouloir

valoriser les structures et le fonctionnement du cadre de dialogue conformément à l'esprit du décret du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef Suprême des armées, le Général Mamadi Doumbouya», peut-on lire dans la Convergence des acteurs sociopolitiques du cadre de dialogue inclusif inter-guinéen.

Elle a toutefois réaffirmé son engagement et sa disponibilité pour une transition réussie.

«Réaffirmant notre disponibilité, pour une transition apaisée et réussie, nous comptons sur votre engagement continu pour assurer une transition harmonieuse dans l'intérêt du Peuple de Guinée», a fait savoir la Convergence des acteurs sociopolitiques.

Mamadou Oury

JUSTICE

Le cri du coeur de Damaro pour sa mise en liberté provisoire

Le 25 mars 2025 par devant la chambre du jugement de la Crief, dans sa nouvelle composition, Amadou Damaro Camara, ancien président de l'assemblée nationale sous le régime Alpha Condé a renouvelé sa demande de mise en liberté provisoire. Il est allé jusqu'à supplier le procureur spécial, Aly Touré de ne pas s'opposer à ladite demande.

«Monsieur le président, dans exactement 15 jours j'aurai 72 ans, MashAllah. Trois semaines plus tard j'aurai 2 ans de prison. Depuis 15 mois, je suis malade et hospitalisé. Ce petit appareil là, je suis obligé de le mettre sur mon pied au moins chaque trois heures pour ne pas prendre le risque de me blesser parce que je ne sens plus rien. J'avoue que ça allait mieux depuis décembre 2022, mais depuis deux semaines ça a repris de manière inquiétante. Les médecins me disent, que si je continue de me stresser, cette neuropathie périphérique, je risque de perdre mes orteils ou mieux. Je peux des fois marcher .Là où je suis, vous pouvez me planter sans risque un couteau, je ne sentirais rien. Si ça continue ça va se

gangrener. L'intérieur même est devenu noir. Ensuite on me dit ne te stresse pas, ne te stresse pas, sinon vous avez un risque d'AVC. Mais je suis hospitalisé à la traumatologie, là où on envoie les grands accidentés. Chaque fois, il y a des décès et même en pleine nuit. Quand je me réveille, je ne peux plus me rendormir...J'ai fait 5 fois la demande et 5 fois on m'a accordé la liberté provisoire. Je crois que monsieur le président, je me suis soumis à cette justice avec bonne foi depuis juillet on est sur ce procès me concernant, je voudrais solliciter très humblement sachant qu'aucun de vous ne voudrait me voir mutilé apparemment on est loin encore de la fin du procès, qu'il plaise à la cour



d'accepter de m'accorder une liberté provisoire sous contrôle judiciaire pour que ce changement de milieu me mette hors risque de perdre mon pied...Je crois que je ne représente pas une menace ni

pour la société ni pour l'Etat (...) je supplie humainement le procureur de ne pas s'opposer à ça».

A noter qu'il est poursuivi par la Crief dans le dossier de

détournement présumé de 15 milliards de francs guinéens destinés à la construction du nouveau siège de l'Assemblée nationale.

Mamadou Oury

TRANSITION GUINÉENNE

L'honorable Elhadj Dembo Sylla de l'UDG écrit au nouveau Premier ministre

L'honorable Elhadj Dembo Sylla est vice-président de l'Union Démocratique de Guinée (UDG), le parti dirigé par son frère Elhadj Mamadou Sylla. Dans une lettre adressée au nouveau Premier ministre guinéen, Amadou Oury Bah connu sous le nom de Bah Oury, il parle essentiellement de la problématique de la transition au pays du général Mamadi Doumbouya.

«Monsieur le Premier Ministre chef du Gouvernement,

Après votre rencontre avec les coalitions politiques le 25 mars 2024, le contenu de votre allocution reste très préoccupant quant à la volonté qui aurait pu sous-tendre les actions du gouvernement pour un calendrier objectif devant assurer le retour de la Guinée à l'ordre constitutionnel à la fin de l'année 2024.

D'une part, le premier ministre dit que les questions politiques et de fin de la transition ne sont pas la priorité face à l'économie et le social et ne saurait être envisagés en 2024 en dehors éventuellement du référendum et, d'autre part, Il promet avec son gouvernement de tout mettre en œuvre pour faire respecter la parole et la promesse présidentielles à savoir la fin de la transition en 2024.

Selon lui, si on réussit à faire le référendum constitutionnel en 2024 ce serait une prouesse à saluer, hélas !

Monsieur le premier ministre, avec la volonté et le patriotisme on peut effectivement réaliser ces trois consultations électorales- référendum, élections législatives et l'élection présidentielle dans les neufs mois qui restent de l'année 2024.

Le Sénégal vient de réaliser une élection présidentielle en deux semaines en jouant sur tous les délais constitutionnels appuyé sur la volonté du peuple, des institutions et du gouvernement.

Ce qui ma intéressé dans votre déclaration c'est votre volonté de travailler pour faire respecter la parole présidentielle, celle, comme il l'a dit le Président, de ne pas faire un jour de plus au pouvoir après le 31 décembre 2024. Les politiques sont engagés à jouer leur partition pour faire respecter cette parole en présidentielle en tenant toutes les élections en 2024.

Pour y arriver, vous devriez donner la priorité absolue à la nouvelle constitution, au fichier électoral et à l'organe de gestion des élections. Ce sont les trois thématiques



fondamentales pour le retour à l'ordre constitutionnel.

Si le projet de constitution qu'on élabore depuis longtemps était mis à disposition ce mois d'avril 2024, en ce même mois d'avril les attributions et compétences de l'ancienne CENI seraient transférées par décret au nouveau organe de gestion des élections. D'avril à début juin 2024 le travail se ferait sur le fichier électoral et la réactivation des CARLES.

Le référendum pourrait se tenir en fin juin 2024 et sans rapatrier les matériels, les élections législatives seront tenues en fin septembre et la nouvelle Assemblée nationale pourra commencer le travail par la session budgétaire du 05 octobre 2024.

Notre élection présidentielle pourra valablement se tenir en fin décembre 2024.

Je répète que nos voisins sénégalais avec la volonté viennent de le faire en seulement deux semaines.

Nous avons un fichier électoral et, comme dans tous les pays, c'est toujours le dernier fichier qui est révisé ordinairement ou exceptionnellement.

En octobre 2020, les experts de la CEDEAO en collaboration avec le MATAD

ont validé la conformité du fichier électoral en s'alignant de ce fait sur les résultats de la CENI et le rapport de l'OIF.

Le fichier électoral est l'élément essentiel et fondamental pour le retour à l'ordre constitutionnel car c'est sur lui que repose l'expression du suffrage de chaque citoyen et citoyenne de la Guinée.

Il a longtemps et malheureusement été un sujet de discordance récurrent entre les gouvernements et les partis politiques de l'opposition.

Le 24 septembre 2020 une séance de travail dirigée par les experts de la CEDEAO en présence du gouvernement guinéen et des Ambassadeurs des États de la Communauté à servi de cadre à la présentation sur les résultats du rapport de la mission portant audit du fichier électoral guinéen dont la conclusion était qu'après la radiation des 24000 électeurs mineurs, les 343 déclarés décédés, les 652000 sans pièces justificatives, le retrait des 212000 doublons et 84 fraudes d'identité, le fichier global d'électeurs s'élevait à 5.410.000 électeurs dont 5.310.900 électeurs sur le territoire guinéen et 90.943 électeurs à l'étranger.

Sur la base de ces informations numériques,

l'organe de gestion des élections doit lancer dans les délais les plus courts possibles, une révision exceptionnelle des listes électorales sur l'étendue du territoire en collaboration avec les acteurs politiques et les partenaires techniques et financiers cette opération, si elle est de bonne volonté de part et d'autre, permettra d'assainir le fichier électoral en extirpant les personnes décédées, en radiant les doublons et en introduisant les nouveaux électeurs ayant atteint l'âge de voter.

Pour y arriver, il faudra réactiver, en collaboration étroite avec les partis politiques les commissions administratives de révision des listes électorales (CARLE), revisiter les stocks d'équipements et tous matériels électoraux en vue de leur déploiement dans les préfectures,, quartiers et districts dupays.

Redéployer les 2000 ou plus si nécessaire, opérateurs de recensement, d'assainissement et d'enrôlement des électeurs. Ceux-là figurant déjà dans le répertoire de la CENI et du MATAD.

Il y a trois semaines en arrière, tout le monde croyait que tout était gâté au Sénégal en terme d'élection

présidentielle quand Macky Sall a créé tout ce qu'on sait et repousser la date de l'élection de février à décembre 2024 ; l'intransigeance du Conseil constitutionnel et la volonté de la classe politique, des intellectuels, des sages et des religieux, la jeunesse, les femmes l'élection présidentielle s'est tenue en deux semaines et le Sénégal a eu son Président de la République en moins de 48 heures.

Voilà des prouesses, des œuvres historiques que nous devons aussi évaluer ou surpasser.

En conclusion et comme vous promettez de mettre tout ce qui est possible en œuvre pour faire respecter la parole présidentielle, nous suggérons de détacher le recensement général et administratif de la population de la mise en place d'un fichier électoral et la réalisation des autres aspects techniques.

Le référendum sur la constitution pourra se tenir en fin juin 2024 et les législatives se tiendront valablement en août septembre et l'Assemblée nationale prendra fonction et commencera ses travaux par la session budgétaire du 05 octobre 2024.

La préparation de l'élection présidentielle commencera immédiatement et pourra se tenir en décembre 2024.

C'est avec un tel engagement sans équivoque que les Partenaires Techniques et financiers pourront nous accompagner aussi bien dans le processus électoral que dans nos préoccupations économiques et sociales.

Les Grandes Nations sont celles qui réalisent les œuvres historiques qui s'incrustent de façon indélébile dans les annales de l'histoire de l'humanité.

Quand les homme décident avec une ferme volonté Dieu Tout Puissant approuve !», a écrit Honorable Elhadj Dembo Sylla, vice-président de l'Union Démocratique de Guinée (UDG).

Kaba Kankoula

SORTIE CONTRE LE CNRD

Le PDG-RDA désapprouve son secrétaire général par intérim

Le PDG-RDA, dans une déclaration publiée dans la presse, a cru devoir dénoncer les propos tenus par un membre du parti à l'égard du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), en l'occurrence son secrétaire général par intérim Oyé Beavogui.



«Le Parti Démocratique de Guinée – Rassemblement Démocratique Africain (PDG-RDA) tient à exprimer sa désapprobation et sa totale désolidarisation des propos récemment tenus par le Camarade Oyé Beavogui, secrétaire général du parti par Intérim, à l'encontre du Comité National du Rassemblement pour le Développement.

Dans des articles publiés en ligne, notamment sur le site Avenir Guinée, le Camarade Oyé Beavogui a tenu des propos que nous considérons comme unilatéraux et non représentatifs de la position officielle du PDG-RDA. Ces déclarations n'ont en aucun cas été discutées ni concertées avec le bureau politique du parti ni avec ses membres.

Le PDG-RDA réaffirme son engagement indéfectible en faveur du développement de la Guinée et de la réussite de la transition en cours, visant à un retour à l'ordre constitutionnel et à l'instauration d'un État démocratique en République de Guinée. Nous sommes attachés aux valeurs de démocratie, de concertation et

de respect des institutions dans notre pays.

Le PDG-RDA condamne fermement toute démarche individuelle qui pourrait compromettre l'unité et la cohésion au sein du parti et réaffirme son soutien aux institutions en place dans le cadre de la transition.

Le PDG-RDA tient à préciser qu'il ne compte en aucun cas se prononcer ou faire des commentaires sur des questions judiciaires avant que la justice ne se soit prononcée, et ce, sans une concertation collégiale du parti conformément à ses textes, sa politique et sa vision.

Le bureau exécutif du parti se réunira dans les heures qui suivent pour prendre une décision liée à la gravité de la situation.

Le PDG-RDA appelle ses membres et sympathisants à faire preuve de responsabilité et de solidarité dans cette période cruciale pour l'avenir de notre nation.», peut-on lire dans la déclaration du parti de l'indépendance, le PDG-RDA.

Kaba Kankoula

CRIEF

Les plaidoiries et réquisitions au procès en appel des 10 vendeurs de médicaments attendues ce jeudi



es débats dans le procès en appel des dix(10) vendeurs de médicaments récemment interpellés au grand marché de Madina ont été clos le jeudi 21 mars 2024, devant la chambre des appels de la Cour de répression des infractions économiques et financières(Crief). Le rendez-vous est pris pour le 28 mars prochain pour les plaidoiries et réquisitions.

Les prévenus placés sous mandat de dépôt depuis le 28 novembre dernier ont été condamnés par le 1er juge pour

des faits d'atteinte à la santé publique, usurpation de fonction.

La chambre des appels a par la suite été saisie par les avocats des prévenus pour obtenir l'annulation pure et simple de la décision du 08 janvier 2024 de la chambre du jugement qui a condamné leurs clients chacun à 3 ans d'emprisonnement, dont 2 ans assortis de sursis et au paiement d'une amende de 5 millions de francs guinéens.

Sept (7) des 10 prévenus ont

été entendus. Ils ont avoué avoir pour profession la vente de produits pharmaceutiques ou de matériels médicaux. Après les interrogatoires des prévenus et les différentes questions posées par les parties au procès, le président Daye Mara a renvoyé l'affaire au 28 mars prochain pour les plaidoiries et réquisitions. Il a par ailleurs rejeté la demande de mise en liberté provisoire des prévenus formulée par la défense.

Kèfina Diakité

SONFONIA

Un jeune accusé d'avoir tué un policier

Alors qu'il s'y attendait le moins, le commissaire de police, Sayon Kalé, aurait été poignardé par Daouda Camara, le fils de son logeur, le jeudi 21 mars, aux environs de 19 heures à Sonfonia Gare. La concession familiale de l'assassin présumé a par la suite été saccagée par des jeunes en colère.

La criminalité et le grand banditisme se portent comme un charme au pays du général Mamadi Doumbouya. Tous les jours que Dieu fait, des actes criminels sont posés à travers le pays. Le dernier cas en date vient de se produire à Sonfonia Gare, en haute banlieue de Conakry, où le commissaire de police, Sayon Kalé, aurait été poignardé par Daouda Camara, le fils de son logeur. C'était le jeudi 21 mars, aux environs de 19 heures. La concession familiale de l'assassin présumé a par la suite été saccagée par des jeunes en colère.

Mata Mamoudou Kalé, le grand frère de la victime est revenu sur ce crime. «C'est au moment de la rupture que la nouvelle nous est parvenue. J'ai été appelé par son épouse qui m'a fait savoir que mon frère a été poignardé par un de ses voisins. Notamment le fils du concessionnaire. J'ai demandé les circonstances, on m'a fait savoir que c'est après le retour au travail de mon frère que son bourreau lui aurait tendu le piège. Au couloir qui mène à la maison c'est là que le jeune l'a attendu pour le poignarder. N'ayant pas pu tenir le coup il est tombé. Son bourreau ne

s'est pas limité là, il a pris une grosse pierre pour écraser son crâne.

Pratiquement on ne connaît pas d'antécédents entre eux puisque le mois d'août passé j'étais dans le cadre d'une formation, mon frère m'a présenté le voisin là. J'ai même partagé un plat qui m'a été servi par la femme de mon frère.

Il n'a aucune maladie mentale. Seulement qu'il est sous l'effet des excitants. Je peux vous dire que c'est un assassinat puisque c'est prémédité», a-t-il confié.

Kaba Kankoula

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE – COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quand la discrimination raciale prendra-t-elle fin ?



Comment les habitants de Conakry abordent le problème :

Conakry – 21 mars 2024 – La Journée internationale

pour l'élimination de la discrimination raciale est célébrée le 21 mars depuis 1966, mais le racisme continue d'affecter des millions de personnes dans le monde.

Selon le Pew Research Center, environ 6 Américains sur 10 affirment que d'autres changements sont nécessaires pour atteindre l'égalité raciale.

En Europe, 48 % des

habitants estiment que l'on ne fait pas assez pour lutter contre la discrimination dans leur pays.

« Nous aspirons tous à vivre dans un monde où personne n'est discriminé », a déclaré Thierry Lucien Pourthie, qui vit à Conakry, en Guinée. « Mais jusqu'à ce que ce jour arrive, je veux faire ma part en étant un membre de la communauté qui est gentil avec tout le monde. Et je veux apprendre aux autres à faire de même. »

M. Pourthie dit qu'il a été particulièrement impressionné par une édition de *La Tour de Garde* intitulée *À quand un monde sans préjugés ?* publié en juin 2013. Les articles l'ont aidé à prendre conscience

de tout préjugé inconscient qu'il pourrait avoir envers des groupes particuliers de personnes.

« Les références bibliques des articles m'ont aidé à façonner ma pensée, ce qui m'a permis de me connecter véritablement avec d'autres personnes qui sont différentes de moi », a ajouté M. Pourthie.

Les Témoins de Jéhovah sont actifs dans 239 pays et s'efforcent d'être unis dans la foi malgré les différences raciales, économiques ou physiques.

Reflète de leur diversité, jw.org, le site officiel des Témoins de Jéhovah, propose des contenus bibliques pratiques dans plus de 1 084 langues.

PRÉSIDENTIELLE AU SÉNÉGAL

Des résultats partiels montrent un probable raz de marée urbain pour Faye

Alors que la publication officielle des résultats de la présidentielle au Sénégal est encore attendue, des résultats partiels donnent une première ébauche de la cartographie du vote. La victoire de Bassirou Diomaye Faye dès le premier tour semble se confirmer, bien qu'il y ait des disparités.

Les partisans du candidat présidentiel sénégalais Bassirou Diomaye Faye célèbrent les premiers résultats montrant que Faye est en tête du scrutin présidentiel, à Dakar, le 24 mars 2024.

Globalement, c'est un raz de marée en faveur de Bassirou Diomaye Faye. Mais les résultats des commissions départementales de recensement de vote, encore en train d'être compilés au niveau national, montrent des disparités.

Le nouveau président élu l'a largement emporté dans les départements urbains de la banlieue de Dakar, comme Pikine ou Guédiawaye. Ces derniers sont d'importants réservoirs d'électeurs et notamment des jeunes. Dans le département de la capitale, Bassirou Diomaye Faye est

arrivé largement en tête, avec 286 846 voix, loin devant le candidat du camp Macky Sall, Amadou Ba, qui comptabilise quant à lui 118 323 voix, selon les chiffres de la Commission départementale de recensement des votes de Dakar. Cette région - avec ses quatre arrondissements et 19 communes - concentre à elle seule plus d'un million d'électeurs, soit environ 26% de l'électorat national.

Pas de surprise dans la région de Ziguinchor, en Casamance. Dans ce fief d'Ousmane Sonko, Bassirou Diomaye Faye pulvérise ses concurrents. Et ce dans les trois départements de Ziguinchor, Bignona et Oussouye.

Au nord, il l'emporte à Saint-Louis. Dans le département de Mbour, à l'ouest, Bassirou Diomaye Faye l'emporte aussi

largement avec près de 140 000 voix, contre plus de 63 622 pour son concurrent principal, Amadou Ba.

Amadou Ba en tête dans les départements de Matam et Podor

Suivez toute l'actualité internationale en téléchargeant l'application RFI

En revanche, le candidat du camp présidentiel, Amadou Ba, est en tête dans les départements de Matam et Podor, des fiefs traditionnels de la coalition au pouvoir.

À Fatick (centre), bastion du président sortant Macky Sall, le candidat du pouvoir est en tête, mais perd dans le département de Mbacké.

À l'est, il résiste dans le département de Tambacounda, ville natale de Sidiki Kaba, qui occupe



actuellement le fauteuil de Premier ministre, depuis le départ d'Amadou Ba pour mener sa campagne. Enfin, une particularité a eu lieu dans le département de

Kédougou : Amadou Ba et Bassirou Diomaye Faye y sont au coude à coude, avec chacun environ 10 000 voix.

SÉNÉGAL

Le président Mamadi Doumbouya salue l'élection de Bassirou Diomaye Faye

Les Sénégalais de l'intérieur et de la diaspora se sont rendus aux urnes le dimanche 24 mars 2024, pour élire le successeur du président Macky Sall à la tête de leur pays. Et le nom du vainqueur n'a pas tardé à être connu. Il s'agit en effet de Bassirou Diomaye Faye (44 ans) du parti PASTEF d'Ousmane Sonko.



Le vainqueur de la présidentielle sénégalaise a été aussitôt félicité dans la foulée aussi bien par le candidat de la majorité sortante (Amadou Ba) que par le président sortant lui-même (Macky Sall). Et dans ce concert de félicitations, la Guinée n'est pas en reste. Son président de la transition, le général de corps d'armée Mamadi Doumbouya, a lui aussi félicité Bassirou Diomaye Faye pour son élection à la tête de la magistrature suprême du Sénégal.

« Monsieur le Président et cher frère,

au nom du peuple souverain de Guinée et en mon nom personnel, je vous adresse mes

chaleureuses félicitations, ainsi qu'à votre équipe et à tout le peuple sénégalais. Votre brillante élection à la magistrature suprême de votre pays est le témoignage de la maturité et du sens élevé de responsabilité du peuple sénégalais de porter sa confiance en la jeunesse », a écrit l'actuel locataire du palais Mohammed V sur son compte officiel Facebook. Pour lui, ce sacre est aussi l'illustration d'une jeunesse africaine décomplexée, ouverte sur le monde et capable de prendre son destin en main.

« J'ai hâte de collaborer avec vous dans un esprit panafricain pour le plus grand bonheur de nos peuples », ajoute-t-il.

Pour beaucoup

d'observateurs, avec cette brillante élection de Bassirou Diomaye Faye, le Sénégal et sa jeunesse consciente viennent d'envoyer un message clair à l'ensemble des acteurs politiques de la sous-région. Il est grand temps de rajeunir le personnel politique de façon démocratique pour pouvoir relever les immenses défis de développement multisectoriel de nos États. Les adeptes du culte de la personnalité au sein des formations politiques ont grand intérêt à changer de mentalité pour s'engager de façon irréversible sur la voie du changement qualitatif en matière de gestion des affaires publiques.

Kaba Kankoula

TOGO

La nouvelle Constitution va faire passer le pays à un régime parlementaire

Le Togo a une nouvelle Constitution, qui va faire passer le pays à la Vème République, faisant passer le pays d'un régime présidentiel à un régime parlementaire. Le texte, proposé par un groupe de députés en majorité issus du parti Unir au pouvoir, a été adopté dans la nuit de lundi 25 à mardi 26 mars, à 89 voix pour, une contre et une abstention. Il a été voté à moins d'un mois des prochaines élections législatives et alors que le mandat des députés est arrivé à échéance fin décembre. Avec cette nouvelle Constitution, il n'y aura plus d'élection présidentielle au Togo, alors que la prochaine devait avoir lieu dans un an. Le pays conserve un président de la République qui sera élu par les députés et sénateurs réunis en Congrès, pour un mandat unique de six ans. Mais son rôle deviendra alors symbolique.

Celui qui exercera la pleine autorité sera le président du Conseil des ministres, désigné pour six ans également, qui gère les affaires du gouvernement et représente le

pays à l'extérieur. Cette fonction revient au chef du parti qui sortira majoritaire des législatives, ce pour un mandat de six ans.

La nouvelle Constitution doit être promulguée dans les 15 jours qui suivent son adoption. Elle remplace le texte actuellement en vigueur, adopté par référendum en 1992 et modifié depuis à trois reprises.

Le Togo devrait donc entrer dans la Vème République avant les prochaines élections législatives, prévues le 20 avril, soit plus de trois mois après la fin du mandat des députés qui siègent pour le moment à l'Assemblée.

Manière de finir avec la concentration « verticale du pouvoir », clament ses partisans

Si cette réforme, passée peu avant ce calendrier, a ses soutiens, elle a aussi ses détracteurs de l'opposition et de la société civile qui dénoncent « un coup d'État constitutionnel ».

Pour Isaac Tchiakpé, il s'agit d'une manière d'en finir avec l'hyperprésidentialisme et la concentration « verticale » du

pouvoir, soutient ce porte-parole du parti UFC, qui salue cette perspective :

« Nous avons, en Afrique, trop de verticalité du pouvoir, le pouvoir est trop concentré dans les mains de quelques individus. Et il est temps, si nous voulons enraciner la démocratie dans nos pays, que nous expérimentions des régimes parlementaires, qui sont des espaces de débat. Désormais, ce sont des forces politiques qui partagent une vision auxquelles nous accorderons des suffrages pour sauver les choses. » Manière d'« éviter la limitation des mandats », pour l'opposition

Mais à trois semaines des législatives et plus de trois mois après la fin du mandat des actuels députés, le porte-parole du mouvement citoyen Togo Debout David Dosseh dénonce « un coup de force et un coup d'État constitutionnel ». Car avec cette nouvelle loi fondamentale, il n'y aura ni des élections présidentielles, ni de limite de mandat pour le chef de l'exécutif :

« Le régime parlementaire, dans lequel le président du conseil est le chef de

l'exécutif, lui n'a pas de limitation de mandats. Donc, le président peut très bien devenir président du Conseil et ainsi éviter la limitation des mandats. Donc ce sont des modifications qui permettent au régime en place de se perpétuer indéfiniment. »

Avant les législatives, le mouvement Togo Debout prévoit d'organiser une série d'actions pour protester.

Les évêques du Togo appellent à un dialogue inclusif

Les évêques du Togo, dans une déclaration commune, eux, dénoncent l'adoption de la nouvelle Constitution. Ils s'interrogeaient sur l'opportunité ou non d'une telle modification, le moment choisi et la procédure adoptée.

Alors qu'ils espéraient pouvoir en discuter avec le président de la République, la loi est passée entre-temps. Ils appellent désormais au président Faure Gnassingbé à surseoir sa promulgation et débiter un dialogue inclusif, selon la déclaration des évêques lue par le Rév. Père

Emile Ségbédji, porte-parole de la conférence des évêques du Togo.

Les réactions sont nombreuses suite au vote de cette nouvelle Constitution. Certains partis d'opposition y voient en effet une manœuvre du président pour se maintenir au pouvoir. La conférence des évêques du Togo demande quant à elle à Faure Gnassingbé de surseoir à la promulgation du texte. Ses défenseurs, eux, mettent en avant un gain pour la stabilité du pays et un pouvoir accru pour les Togolais via le Parlement. Ce régime parlementaire donnera-t-il effectivement plus de pouvoir au peuple togolais ?

Selon Me Jean Yaovi Dégli, avocat et président du mouvement de la société civile Bâtir le Togo, cette nouvelle Constitution n'apportera pas de « pouvoir supplémentaire » au « peuple ». Pour lui, « la Constitution actuelle ne créait aucun problème qui puisse nécessiter qu'on passe du régime présidentiel ou semi-présidentiel à la française, tel qu'on avait, à un régime parlementaire »